



Alma, le 1^{er} juin 2021

VOL. XLVII, no 8

Mot de la présidente

Bonjour à toutes et à tous,

On le souhaitait depuis un bon moment, le voilà enfin arrivé le mois de juin tant attendu. L'année qui vient de s'écouler a été sans précédent. Même le printemps de 2020 ne nous avait pas préparé à vivre une année scolaire complète en pleine 2^e et 3^e vague de pandémie ! Vous avez assumé et c'est tout à votre honneur ! Il est impressionnant de constater tout ce que vous avez réalisé avec aplomb et résilience. Non mais... quelle année ! Pandémie, groupes confinés, négociation nationale, n'ont été que la trame de fond d'une année scolaire où la matière, les programmes et le train train quotidien devaient poursuivre sur sa lancée. Les normes et modalités, les différents projets, les plans d'interventions, les assemblées générales, les réunions, les comités, la préparation de l'année scolaire 2021-2022 et j'en passe.... Vous dites que les vacances seront les bienvenues ? Et comment !

Quand vous aurez enfin du temps, prenez quelques minutes pour réaliser tout ce que vous avez accompli et j'ose espérer que vous serez remplis d'un sentiment de fierté. Les enseignantes et les enseignants ont tenu plus que jamais « L'école à bout de bras » cette année. Je suis réellement très impressionnée par ce que vous avez réussi à faire en étant dans une situation de jamais vu. Vraiment. Le message que je tiens à vous livrer aujourd'hui est de vous dire à quel point vous avez été des acteurs signifiants, majeurs, importants et précieux dans cette grande crise mondiale que nous traversons. Des héroïnes et héros au quotidien.

Vous méritez d'être reconnus à votre juste valeur et je ne sais trop d'où cette reconnaissance arrivera, mais en tant que votre représentante, je vous dis que vous avez élevé la profession à son plus haut niveau ! Bravo ! Bravo !

Je suis immensément fière de ce que vous avez réussi à faire de cette année si particulière. Allez finir le travail qui vous attend en juin et lorsque vous quitterez votre classe la dernière journée, bombez le torse et dites-vous que vous avez réussi ! « Good job ! ». Je vous offre toutes mes félicitations.

Je suis tellement fière de vous représenter.

Pascale Juneau

Élection au Conseil exécutif syndical

Lors de l'Assemblée générale virtuelle des finances et des élections le 11 mai dernier, les personnes suivantes ont été élues pour un mandat de 2 ans qui débutera le 1^{er} juillet prochain.

Pour le poste de conseillère de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Bonjour à vous toutes et vous tous,



C'est un honneur pour moi de représenter les membres de la formation générale des adultes ainsi que la formation professionnelle. J'entends bien faire mon travail de conseillère avec passion et efficacité. Je comprends bien mon rôle, celui de vous représenter et je le ferai, avec ouverture à chacune de vos réalités. Je crois en la FGA, grâce à vous, des milliers de personnes sont diplômés chaque année. Je crois tout autant en la FP, nous avons grandement besoin de cette main-d'œuvre que nous qualifions chaque année. La FP manque cruellement de valorisation, je sais que ce problème dure depuis longtemps, mais je tenais à vous dire que c'était l'une de mes préoccupations principales. J'ai bien hâte de travailler à ce que ça change. Nos formations méritent d'être valorisées et vous aussi. Vous êtes des enseignantes et des enseignants formidables qui donnent toujours le meilleur d'eux-mêmes.

Merci à vous de me faire confiance. N'hésitez surtout pas à me contacter pour toutes interrogations, propositions ou inquiétudes, ça me fera plaisir d'y répondre.

Jessika Julien

Pour le poste de conseillère au secondaire

Je suis honorée de pouvoir poursuivre ma mission au sein du conseil exécutif syndical. Le milieu de l'éducation est ébranlé: la charge de travail est monumentale, la relève se fait rare et le personnel à statut précaire est encore malmené. Nous avons de grands défis à relever dans les prochains mois. Ma motivation et votre support seront nécessaires. Collègues du secondaire, membres du S.E. Lac, merci encore de votre confiance.



Julie Martel

Pour le poste de conseillère du primaire et du préscolaire



C'est avec un très grand plaisir que j'occuperai le poste de conseillère au préscolaire et au primaire pour un deuxième mandat. Les deux dernières années ont été riches en apprentissages syndicaux. Après beaucoup d'observations et de questions, je suis de mieux en mieux outillée pour vous représenter et je me sens d'attaque pour affronter avec vous les négociations à venir. Je vous souhaite une belle fin d'année scolaire. Profitez, faites le plein et prenez soin de vous!

Nadine Robitaille

Nouvelles permanences 2020-2021



Lors d'un 5 à 7 virtuel, nous avons souligné le 27 mai dernier, l'acquisition de la permanence au début de l'année scolaire 2020-2021 de 20 enseignantes et enseignants.

Nous tenons à féliciter et souhaiter une bonne première affectation à :

Marie-Mikaela Baergen en anglais
Louise Bergeron en horticulture
Mireille Bergeron en musique
Claudie Bouchard en adaptation scolaire
Mélissa Bouchard au primaire
Paul Bourget en mathématiques
Marie-Pier Briand en adaptation scolaire
Jean-Benoît Corriveau en éducation physique
Pascale Côté en adaptation scolaire
Jessie Féquet au primaire

Audrey Gagnon au préscolaire
Lorie Gagnon en éthique et culture religieuse
Sophie Girard au préscolaire
Valérie Girard en français au secondaire
Julie Goulet-Laforge au primaire
Sylvie Harvey en français à la FGA
Lyzanne Landry en français au secondaire
Annie Martel en adaptation scolaire
Tanya Paradis au primaire
Marie-Myriam Simard au primaire



Place à l'épargne automatique

Le Fonds prolonge la suspension des cotisations par versement unique

En cohérence avec sa mission de promouvoir une bonne gestion des finances personnelles auprès des Québécoises et des Québécois, le Fonds a toujours priorisé les cotisations automatiques plutôt que les cotisations par versement unique pour l'achat de ses actions.

À présent que la majorité des épargnants cotisent grâce à une solution d'épargne automatique, le Fonds a décidé de revoir ses modes de cotisation offerts pour respecter son modèle d'affaires. En effet, le Fonds prévoit atteindre ses objectifs annuels de rentrées de fonds en comptant seulement sur les sommes provenant de la retenue sur le salaire (RSS) et des prélèvements bancaires automatiques (PBA).

C'est pourquoi le Fonds prolonge la suspension des versements uniques annoncée le 11 janvier dernier pour cotiser au REER⁺¹, et ce, au-delà du 31 mai 2021. Donc, seules les cotisations par RSS ou par PBA seront acceptées à compter du 1^{er} juin 2021 et vous donneront droit aux 30 % d'économies d'impôt supplémentaires.

L'épargne automatique, c'est aussi pour vous !

Faites comme des centaines de milliers d'épargnants au Fonds et adoptez l'épargne automatique. Elle vous permet d'épargner de manière régulière, et ce, sans effort. Que ce soit par retenue sur le salaire ou par prélèvements bancaires automatiques, vous adoptez une saine habitude d'épargne sans même vous en rendre compte. Dans les deux cas, vous déterminez le montant de la cotisation à votre REER⁺¹ en plus de pouvoir l'ajuster vous-même dans votre compte en ligne suivant l'évolution de votre situation financière.

Pour toute demande d'information supplémentaire, n'hésitez pas à contactez l'un ou l'autre de vos responsables locaux :

Éric Paradis, Joël Gagné ou Nicolas Couture-Bradette



Communication destinée aux preneurs du secteur public

**Entente entre le gouvernement fédéral et les compagnies aériennes :
Air Canada et Air Transat acceptent de rembourser leurs vols,
leurs voyages ou leurs crédits voyages**

Prenez connaissance des dates butoirs pour effectuer une demande et des démarches afin d'obtenir un remboursement.

Depuis les 13 et le 29 avril derniers, Air Canada et Air Transat acceptent respectivement de rembourser, selon le mode de paiement initial, les vols, les voyages, ou les crédits voyages, qui furent annulés à leur demande ou à celle de leurs clients.

Nous vous invitons à **partager la présente communication à vos membres** afin qu'ils puissent entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir leur remboursement dans les délais prescrits.



Air Canada accepte le remboursement de votre vol, de votre voyage ou de votre crédit voyage, selon votre mode de paiement initial, jusqu'au 12 juin 2021.

- Votre réservation doit avoir été effectuée **avant le 13 avril 2021** (en prévision d'un départ prévu le **1^{er} février 2020 ou après**).
- Les crédits voyages seront toujours honorés après le 12 juin 2021.

Pour obtenir votre remboursement, **remplissez le formulaire** disponible sur le site Web de [Air Canada](#).



Air Transat accepte le remboursement de vos crédits voyages, selon votre mode de paiement initial, jusqu'au 26 août 2021.

- Votre réservation doit avoir été effectuée **avant le 29 avril 2021** (en prévision d'un départ prévu le **1^{er} février 2020 ou après**).
- Les crédits voyages seront toujours honorés après le 26 août 2021.

Pour obtenir votre remboursement, **remplissez le formulaire** disponible sur le site Web de [Air Transat](#).

